

RAPPEL DE PRODUIT - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 28/10/2020 - MIS À JOUR LE 08/04/2021

Produit de comblement cutané - Etermis 3/Etermis 4 - Merz Pharmaceuticals GmbH

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre d'un retrait de lot / retrait de produit effectué par la société MERZ Pharmaceuticals GmbH, auprès des professionnels de santé et établissements de santé concernés.

Ils ont reçu le courrier ci-joint.

Ce rappel est effectué car le fabricant a observé des particules dans certaines seringues. Les particules sont composées de cellulose, de protéines et de trois matières plastiques différentes.

A ce jour, aucun effet grave n'a été signalé suite à l'utilisation de lots potentiellement concernés. L'administration des produits de comblement cutané Etermis est réservée aux professionnels de santé.

Télécharger le courrier